AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Bulletin N° 30 - MARS 1963 - 1° MARS 1963

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Ces traitements sont destinés à détruire les formes de conservation des parasites.

Appliqués pendant le repos de la végétation, ils permettent l'emploi de fortes concentrations nécessaires à la destruction de ces formes particulièrement résistantes. (Consulter la liste des produits pesticides conseillés en 1963).

Ils seront copieux et réalisés avec des appareils à fortes pressions afin de toucher les parasites abrités dans les anfractuosités des écorces ou dans les écailles des bourgeons.

Parmi les parasites animaux justiciables de ces traitements, citons :
- les araignées rouges, les pucerons qui sont à l'état d'oeuf.
- les cochenilles abritées sous leur carapace.
- toutes les formes hivernales des chenilles défoliatrices qui, suivant les espèces se trouvent à l'état d'oeuf, dans leur nid, ou de chenilles néonates.
- les psylles, les tigres qui sont à l'état adulte.

En ce qui concerne les maladies, on trouve des pousses oïdiées, divers chancres, des pustules de tavelure, des fruits moniliés etc...

Cette longue énumération permet de comprendre l'intérêt d'une taille sévère supprimant les parties malades des arbres.

Les produits antiparasitaires pouvant être utilisés sont ;

- les huiles de goudron : Décapantes et ovicides, elles sont conseillées dans les vergers plus ou moins négligés.
- les huiles de pétrole ou huiles blanches d'hiver : particulièrement efficaces contre les cochenilles et les oeufs de divers parasites.
- les colorants nitrés : ovicides.
- les huiles jaunes (huile blanche + colorants nitrés), les oléoparathions et oléomalathions : contre les cochenilles et les oeufs.

Notons que les oléoparathions et oléomalathions peuvent être utilisés jusqu'au moment de l'éclatement des bourgeons.

Pour lutter contre les maladies cryptogamiques, on a intérêt à ajouter à l'insecticide un produit à base de cuivre :

Bouillie bordelaise
Oxychlorure de cuivre
Oxyde cuivreux
Sulfate basique de cuivre
Acétate neutre de cuivre

Dans le cas des arbres à noyaux, on peut également utiliser ;

le Captane
Zirame
Ferbame
Thirame

ou encore l'association Zirame - Cuivre.

Rappelons que les huiles d'anthracène doivent être utilisées à demi dose pour les arbres à noyaux. ....

p4

POU DE SAN JOSE

A la suite de la période sèche ayant favorisé les éclosions de larves de l'été 1962, nous nous trouvons en présence de colonies importantes de cette cochenille, nécessitant l'application très soignée d'un traitement d'hiver qu'il importe d'effectuer avant le gonflement des bourgeons.

Les produits à utiliser sont :

I) Les Huiles jaunes de pétrole (Huile blanche + Colorant organique) à la dose de 3 %.

2) Les Huiles jaunes d'anthracène dans le cas d'arbres envahis par des mousses et lichens.
Les Oléoparathions à la dose de 2 % dans le cas où le départ de la végétation ne permet plus l'utilisation d'huiles jaunes.

Le traitement doit être appliqué à forte pression, en jet direct et en lessivant bien les arbres.
Ce traitement est également efficace contre toutes les autres cochenilles.

Nous rappelons que l'arrêté ministériel en date du 29 Mai 1948 rend obligatoires les traitements contre ce parasite sur tous les arbres et arbustes fruitiers situés sur le territoire des communes des zones contaminées et de protection.

Ce traitement devra être complété par la destruction par le feu des bois de taille, particulièrement ceux de cassissiers et groseilliers.

NOUVELLES DENOMINATIONS DE CERTAINES MATIERES ACTIVES DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Ancienne désignation	Nouvelle désignation
SEVIN	CARBARYL
TRIMETHOATE	PROTHOATE
MERCAPTOPHOS	FENTHION

Les Ingénieurs Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.-

Le Directeur de la Station : H. SOULIE.-

Imprimerie de la Station de Bourgogne Franche-Comté
Directeur-Gérant : L. BOUYX.-